

INTRODUCTION A UNE ÉTUDE DES PETITES VILLES DE CÔTE D'IVOIRE

Anne-Marie COTTEN*

La croissance des villes en Côte d'Ivoire a apporté depuis dix ans de profondes transformations à la physionomie du pays et à son organisation régionale. Cette mutation rapide est une conséquence du développement économique et de l'essor des cultures industrielles en Basse-Côte, rendu possible en particulier par la mise en place d'un réseau routier de bonne qualité. La politique de l'administration depuis l'indépendance a accentué cette tendance en multipliant les postes administratifs dans l'intérieur du pays.

La répartition des villes se présente donc ainsi, fig. 1 (1) :

Abidjan (dont on peut estimer la population à 430 000 h. en 1968) concentre la plus grande partie des activités économiques du pays, principalement industrielles et commerciales. Elle est actuellement le seul port important de Côte d'Ivoire avec un trafic de 4 000 000 de tonnes et le point de convergence de toutes les voies de communication. Son arrière-pays n'est pas limité à la Côte d'Ivoire, il s'étend jusqu'au Mali, la Haute Volta et le Niger par suite des échanges commerciaux et de l'afflux d'immigrants originaires de ces pays. Abidjan joue ainsi le rôle d'une métropole ouest-africaine.

Bouaké approche de 100 000 habitants. Gare importante, carrefour de routes, chef-lieu de département, seconde ville industrielle du pays, l'ancien poste militaire et administratif créé de toutes pièces par la colonisation est devenu un centre régional au cœur du pays baoulé. Les villes moyennes de plus de 20 000 habitants, (Korhogo, Man, Daloa, Gagnoa) ont eu et ont encore une rapide progression. Néanmoins le fait le plus important est la multiplication des centres urbains entre 4 000 et 20 000 habitants. La densité des centres en Basse Côte, au contact de la forêt et de la savane, et dans une moindre mesure en pays baoulé contraste avec le réseau très lâche des villes du Nord. D'autre part les petites villes de Basse-Côte ont depuis 1955 un taux de croissance accéléré (9,90 % par an) alors qu'il est de 5,60 % en zone de savane (inf. p. 65). Inégale dispersion dans l'espace, croissance rapide en zone forestière, peut-on actuellement extrapoler de la carte des villes d'autres faits ? Celle-ci donne un instantané de la situation en 1965 et montre les caractéristiques du semis urbain actuel en Côte d'Ivoire et si l'on peut présenter quelques orientations pour esquisser un réseau urbain, des inconnues trop nombreuses (fluctuations économiques, choix préférentiels dans les investissements) empêchent une prospective aventureuse. De plus, il est difficile de connaître pour l'instant, faute d'enquêtes détaillées, les rapports de hiérarchie qui existe entre le petit centre, la ville moyenne,

* Agrégée de Géographie, Maître de Recherches à l'ORSTOM, Centre ORSTOM de Petit Bassam, B.P. 4 293 (Côte d'Ivoire).

(1) La carte de la taille et répartition des centres urbains en Côte d'Ivoire se fonde sur des données estimées en 1965 établies pour la carte de la population de l'Atlas National de Côte d'Ivoire.

et les grandes villes de Bouaké et Abidjan. C'est pourquoi, notre propos se limite à l'étude des caractères des petites villes et s'appuie sur des monographies (1) existantes et un certain nombre de données complémentaires.

L'analyse des centres urbains présente un triple intérêt. Il est possible de saisir les faits économiques et sociaux car la taille des phénomènes est à une échelle relativement réduite (au moins jusqu'à 10 000 habitants). Ceci permet de mettre en place des méthodes d'enquête et des modes d'investigation relativement serrés pour une interprétation valable. Le développement de ces centres, souvent le résultat d'une implantation volontaire de l'administration, est orienté par des choix précis d'investissements dont on peut calculer l'impact pour la croissance de la ville et de la région. Dans les domaines sociologique et culturel, la petite ville est un lieu où l'on peut saisir, avec la croissance des revenus monétaires et la transformation des habitudes de consommation, les débuts d'un passage du mode de vie rural au mode de vie urbain.

La répartition géographique des petites villes : les contrastes régionaux

Il existe, nous l'avons dit, une opposition fondamentale entre les villes du Nord et les villes du Sud de la Côte d'Ivoire dans leur type de répartition, leur taille et leur rythme de croissance. Quant au pays baoulé, il présente des caractères de transition.

Dans le Nord, la rareté et la dispersion des villes reflètent les inégalités de la densité de la population et les problèmes économiques de cette région. A l'exception des environs immédiats de Korhogo où la densité atteint 50 habitants au km² et plus, les paysages boisés des forêts claires et savanes arborées sont presque vides d'hommes, les densités avoisinent 5 habitants au km² et de vastes zones sont désertes : à l'Ouest, les vallées des fleuves (hautes vallées du Bandama, de la Sassandra et de leurs affluents), à l'Est la « réserve » de Bouna. Les guerres de Samory, à la fin du XIX^e siècle ont accentué la dépression démographique de zones semble-t-il déjà peu peuplées. Le pays sénoufo, dont les villages ont une société très structurée, a échappé aux razzias de Samory et est un cas particulier à l'actif d'une population paysanne besogneuse. Un no man's land, peuplé de villages le long de quelques pistes, sépare les pays malinké et sénoufo des zones bordières de la forêt : Touba, Séguéla et Mankono Katiola au contact du baoulé. A l'Est, Bondoukou et Bouna sont en position d'isolat et le faible trafic de la piste qui rejoint la Haute-Volta ne peut animer les petits centres, autrefois capitales de royaumes, qui aujourd'hui végètent. Les exemples de Bouna et Odienné montrent ainsi des caractères communs et des types d'évolution récente fort différents. Les deux centres étaient à l'époque pré-coloniale des cités-marchandes et détenaient un pouvoir politique, contrôlant à la fois les routes de commerce et un certain espace territorial. Les royaumes qui s'étaient ainsi constitués étaient un reflet de l'organisation politique des pays soudanais par les peuples mandingues. Ils ont assuré les contacts entre les pays du Nord et les franges forestières, en particulier pour les échanges d'or et de kola d'une part, les bœufs et les barres de sel d'autre part. Les malinké, ou dioula, jouaient dans ce commerce un rôle prépondérant. Un certain nombre de marchés jalonnaient les routes caravanières du Nord de la Côte-d'Ivoire, celles de l'Est décrites par J.L. Boutillier, celles du Centre : Kong, Dabakala, Bouaké, Tiassalé, Lahou, celles venant du Ouassoulou : Odienné, Kani, Boron, Tiassalé. Un certain nombre de villes, Bouna, Kong, Odienné ont conservé de ce passé, dans le cadre de la ville moderne une forte structure sociale et une cohésion des habitants qui les oppose parfois aux « étrangers » nouveaux venus. Cette organisation d'origine pré-coloniale peut être un frein à l'ouverture de la ville aux transformations actuelles.

(1) Les études présentées dans cette publication concernent de petits centres : Toumodi (5 000 habitants), Odienné (8 000 habitants) et Anyama (11 000 habitants). Bouna et Toulépleu ont moins de 4 000 habitants, seuil démographique retenu par ailleurs pour qualifier le centre urbain, mais jouent un rôle régional qui a justifié leur choix.

Chacun de ces centres a suivi une évolution différente suivant les épisodes de l'histoire coloniale. Kong (1), à l'écart des nouvelles voies de communication, totalement ruinée, a végété depuis 60 ans sans retrouver une certaine activité. 2 500 personnes avaient réintégré la ville après sa destruction. La bourgade promue au rang de sous-préfecture à l'indépendance, ne compte toujours en 1965 que 2 000 habitants. Deux facteurs ont commandé l'existence des villes du Nord : le chemin de fer pour Katiola et Ferkessedougou (arrivée du chemin de fer à Ferké en 1930), l'implantation des chefs-lieux de cercle et de subdivision. Les postes coloniaux avaient créé un quartier administratif, quelques activités commerciales juxtaposées au « village » de forme traditionnelle. La fonction administrative a été prépondérante au cours de la dernière décennie et en particulier depuis l'indépendance. Elle a mis en valeur Korhogo, chef-lieu d'un vaste département, qui vient en tête dans la croissance des villes (indice de croissance 255 sur la base 100 en 1955). Elle a éclipsé Ferkessedougou, à 50 km, d'autant plus rapidement que la route a concurrencé le chemin de fer (en saison sèche, on évite Ferké par une route directe allant vers Korhogo). Elle a favorisé Odienné, par la multiplication de nombreux services. Mais le taux de croissance des autres centres reste parmi les plus faibles de Côte d'Ivoire (— de 6%) car aucun investissement économique, aucune création d'emplois ne peut soutenir cette croissance. Bouna stagne à cause de la concurrence de Doropo, fréquenté par les Lobi venus du Nord. Séguela est un cas particulier, car son accroissement est le contrecoup du rush vers cette région diamantifère en 1960. Quelques gros bourgs, de développement récent, sont des sites de commerce privilégiés sur les routes ou à des carrefours tel Tingréla (4 500 habitants) à la frontière malienne mais les petites sous-préfectures ouvertes depuis 1960 restent encore des unités élémentaires de l'administration sans création d'activités urbaines.

La région de Bouaké n'est présente dans notre échantillon que par l'étude de Toumodi, située au sud du pays baoulé, et qui est surtout une ville de la route goudronnée. Nous pouvons néanmoins déceler les grandes lignes d'une organisation urbaine dans cette zone (2). Dans un pays sans tradition urbaine, ces villes ont pour origine des postes militaires stratégiques créés par les français dans leur progression vers le Nord à la fin du XIX^e siècle (3). Dimbokro et Bouaké, villes du chemin de fer et chefs-lieux de cercle furent longtemps les seuls centres urbains de la région. Vers Bouaké convergent aujourd'hui des flux de commerce importants et la ville a une influence régionale. Ainsi les autres centres jouent-ils un rôle secondaire par rapport au chef-lieu. On peut dégager trois grandes zones dans l'armature urbaine : au Nord, le poids de Bouaké arrête la progression des villes malgré l'effort administratif pour faire de Botro, Diabo, Brobo de petits centres locaux. En bordure de cette zone densément peuplée, quelques sous-préfectures se développent rapidement (Béoumi, Sakasso) ces gros bourgs bénéficiant aussi de l'existence d'un marché hebdomadaire traditionnel. Mais sur la route goudronnée, la croissance est beaucoup plus spectaculaire : Tiébissou, Yamoussokro, Toumodi. On peut se demander néanmoins si le trafic routier amènera les trois villes distantes chacune de 50 kilomètres, à maintenir leur rythme de croissance parallèle ou si l'une de ces villes l'emportera. La bordure orientale du V baoulé a bénéficié de l'essor des cultures du café et du cacao et est rattachée à la « boucle du cacao ». Les produits étaient évacués par Dimbokro qui fut longtemps la troisième ville de Côte d'Ivoire. La boucle de cacao, actuellement reliée à Abidjan par les routes de Toumodi et surtout de Daoukro, Kotobi, Akoupé, relève de plus en plus d'Abidjan, de même que les villes de la route Bouaké-Abidjan. Le Sud du pays baoulé échappe ainsi au ressort économique de Bouaké.

Les deux villes d'Anyama et Toulépleu sont des exemples extrêmes dans des villes de la *Basse-Côte forestière*. Anyama fait partie de la zone d'influence d'Abidjan tandis que Toulépleu se trouve en

(1) Ed. BERNUS. Kong et sa région. *Études Eburnéennes* n° VIII - 1960.

(2) LÉ CHAÛ, 1966. — Etude régionale de Bouaké Tome 2 - l'Economie.

(3) J.P. TROUCHAUD, 1966. — Etude régionale de Bouaké Tome 1 - le peuplement p. 85-196. Ministère du Plan de Côte d'Ivoire. Imprimerie COGIPA - Paris.

position marginale, ville frontalière distante d'Abidjan de 700 kilomètres. Ces deux villes sont donc des cas particuliers dans le cadre d'une distribution régionale des villes de la zone forestière. Celle-ci est complexe car elle correspond à des générations de villes créées au fur et à mesure de la mise en place des postes coloniaux, des étapes de l'expansion de l'économie de plantation et du développement des voies de communication. Nous dégagerons seulement certains aspects de cette répartition. Les deux tiers des villes de plus de 4 000 habitants se trouvent dans la zone forestière mais leur taille, leur densité et leur rythme de croissance varient selon les régions.

— Le Sud-Est et l'Est ont été les premières régions pénétrées par la colonisation à partir d'Assinie, puis de Grand-Bassam, et ont hérité d'un réseau serré de postes administratifs. Autour de Grand-Bassam, Bingerville et Abidjan, les cercles d'Aboisso, Agboville et Abengourou ont connu dès le début du siècle les premières plantations de café et de cacao. L'évolution de ces centres est aujourd'hui commandée par l'infrastructure des voies de communication. Les villes du Sanwi par exemple sont restées à l'écart des grandes routes et Adiaké a subi une très nette stagnation (4 000 habitants en 1965). On peut prévoir une reprise de l'activité d'Aboisso reliée depuis un an à Abidjan par une route goudronnée.

— La principale ville du chemin de fer, Agboville, était pour la région environnante, un relai obligatoire vers Abidjan jusqu'en 1955. Elle comptait 12 000 habitants à cette date. Mais le bitumage de la route de l'Est Adzopé, Akoupé, Abengourou, de la route de l'Ouest, N'Douci, Toumodi, Yamoussokro est à l'origine du rythme de croissance accélérée des villes de la route (autour de 12 %). Les villes du rail, Agboville et Dimbokro (au contact du pays baoulé) restent de grands centres, mais peuvent difficilement prétendre jouer un rôle régional car leur arrière-pays est drainé directement vers Abidjan. La région forestière orientale a donc une forte densité des centres urbains (de plus de 7 000 et même 12 000 h.) de tradition ancienne dont les plus prospères se trouvent aujourd'hui sur les axes routiers. A l'exception de la préfecture d'Abengourou, aucun ne joue un rôle régional car jusqu'à 200 km et plus l'attraction d'Abidjan semble l'emporter.

— A l'Ouest du chemin de fer, dans la zone forestière centrale et orientale, l'amélioration du réseau routier a été déterminante. Des villes importantes (autour et plus de 20 000 habitants) s'échelonnent sur le grand axe Sud-Est — Nord-Ouest : Divo, Gagnoa, Daloa et Man. Les routes sont goudronnées jusqu'à Gagnoa d'une part et jusqu'à Bouaflé par Yamoussokro. Toutes ces villes n'avaient guère que 2 000 habitants en 1948 (sauf Daloa 5 000 habitants). Elles ont bénéficié de la croissance rapide des plantations après la guerre. On observe, autour de ces villes moyennes, dans le secteur forestier compris entre la grande route Abidjan, Bouaké et la Sassandra un réseau assez lâche mais relativement régulier de petites villes distantes les unes des autres de 50 à 70 kilomètres. Le terme de réseau ne préjuge pas des relations existant entre ces villes et les centres plus importants. Centrées sur Daloa comme Issia ou Vavoua, cul de sac comme Soubré ou en position intermédiaire, sans polarisation bien définie comme Bouaflé, Zuénoula ou Sinfra, elles ont un rythme de croissance régulier depuis dix ans (de 8 à 10 %). Il n'est pas possible, en l'absence d'une documentation détaillée sur cette région de préciser le rôle respectif de Daloa et Gagnoa. Il semble que ces villes soient concurrentielles mais l'attraction d'Abidjan reste importante sur cet axe.

— Au-delà de la Sassandra, l'éloignement de la capitale, qui rend difficile la mise en valeur économique de la zone, a permis la croissance de Man (30 000 habitants) centre d'une région homogène où l'économie de plantation pénètre lentement une agriculture de plateaux et moyennes montagnes. Il est difficile de prévoir si la polarisation régionale se poursuivra dans les directions esquissées en 1968 car le port de San Pedro pourrait drainer directement vers la côte les circuits commerciaux dépendant aujourd'hui d'Abidjan.

— Une dernière catégorie, celle des villes côtières, est entrée en décadence rapide après l'ouverture du port d'Abidjan en 1951. Tabou et Grand Lahou sont de petites sous-préfectures, Sassandra a conservé des fonctions portuaires mais risque d'être dominé par les investissements de San Pedro. Les anciennes rades foraines, Assinie, Fresco ne sont plus que des villages.

Quant aux villes proches d'Abidjan, elles bénéficient à des degrés divers de la proximité de la capitale : Bingerville, ville administrative et scolaire, Dabou, centre d'approvisionnement vivrier ou Abobo, ville dortoir et déjà banlieue. Nous ne pouvons aborder dans cette présentation l'ensemble des problèmes relatifs aux villes mais nous examinerons plus en détail le caractère fonctionnel des petits centres de moins de 12 000 habitants.

Quelques fonctions caractéristiques des petites villes

L'étude des fonctions des petites villes permet de voir apparaître des activités de type urbain dont l'importance croît par rapport aux activités rurales subsistantes. Pour étudier ces fonctions, plusieurs méthodes ont été utilisées par les chercheurs : l'étude de la répartition socio-professionnelle de la population active dans le cadre d'une enquête démographique ; l'étude, par secteur, des activités économiques, sous forme d'enquêtes directes sur le commerce, les transports, l'artisanat ; l'analyse de données économiques exploitables au poste comptable (ancienne agence spéciale) et dans les bureaux des postes et télécommunications.

La répartition socio-professionnelle dans les villes étudiées, présentées dans le tableau ci-dessous appelle deux remarques principales :

RÉPARTITION SOCIO-PROFESSIONNELLE DANS LES CENTRES URBAINS
(Pourcentage par rapport à la population active)

Secteurs	ANYAMA	ODIENNE	TOUMODI	TOULEPLEU
Administration	9 %	10 %	12 %	10 %
Autres salariés		13 % (1)		
Commerce - Transport	54 %	10 %	36 %	25 %
Artisanat - Bâtiment	9 %	10 %	22 %	18 %
Agriculture	23 %	55 %	26 %	40 %
Divers	5 %	2 %	4 %	7 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %

— La notion de profession, en tant qu'occupation bien définie, est rarement conçue comme telle par les habitants, hormis chez les fonctionnaires et les employés. La distinction nette entre le commerçant, le transporteur, l'artisan et l'agriculteur n'est pas établie de façon précise. Les occupations varient avec les oscillations saisonnières de l'économie : la plus grande partie de la population se consacre aux travaux agricoles au début de l'hivernage tandis que les intermédiaires se multiplient en période de traite. De plus les jeunes se déplacent et peuvent occuper un emploi six mois sur une plantation, six mois en ville. Une demande locale nouvelle, l'afflux des fonctionnaires, entraîne aussi la création d'activités artisanales. Ces remarques générales sont confirmées par les études récentes des économistes de l'ORSTOM en Côte d'Ivoire (2). Cette situation rend difficile la connaissance de la répartition exacte de la population active et les chiffres retenus ne sont que des ordres de grandeur.

(1) Salariés du Centre Technique et des Travaux Publics (cf. l'étude sur Odienné).

(2) Rapport préliminaire d'étude des centres semi-urbains, J. CHEVASSU, ORSTOM. Sciences Humaines, Abidjan 1967 p. 8.

— Au niveau de la petite ville, il n'existe pas, à l'heure actuelle, d'entreprises industrielles. La transformation de produits dans le cadre d'établissements de type moderne d'une certaine taille n'est pas encore réalisée dans ces centres.

Dans les petites villes, la question essentielle est en réalité celle du rapport entre les activités agricoles et non-agricoles. La physionomie du centre évoque souvent un gros bourg qui a connu une croissance très rapide et où les activités villageoises, agricoles et artisanales traditionnelles ont gardé une place importante. Les habitants originaires de la région ont continué à cultiver les terres relevant du village d'origine tandis que les immigrés complètent souvent leurs ressources par la mise en valeur d'un jardin proche de la ville ou d'une parcelle plus éloignée. On peut ainsi parler de l'existence, autour de la ville, d'un terroir dont les produits bénéficient de la proximité d'un marché souvent permanent, de débouchés locaux pour l'approvisionnement des consommateurs et de la possibilité de commercialiser les produits agricoles par la route. Une partie des habitants de ces centres sont restés des paysans dont la vie n'est apparemment pas troublée par l'apparition d'activités nouvelles. Il revient aux femmes de vendre sur le marché les produits de la récolte. Dans un cas extrême, comme à Toulépleu, les nouvelles fonctions, administratives et commerciales sont totalement juxtaposées au vieux village guéré.

Dans notre échantillon, on relève deux niveaux dans la place que tient encore l'agriculture dans un centre : à Odienné et Toulépleu, les cultivateurs forment environ 50 % de la population active. Dans ces villes éloignées et quelque peu marginales, les activités de type « moderne » ont été imposées de l'extérieur. Odienné est néanmoins un cas particulier car la prédisposition au commerce des autochtones les a amenés à amorcer eux-mêmes la transformation de leur centre et dans cette ville bon nombre de personnes qui se disent cultivateurs sont en même temps commerçants ou artisans. Dans les zones plus actives d'Anyama (près d'Abidjan) ou de Toumodi (sur la grande route Abidjan-Bouaké) la proportion n'est plus que de 25%.

Les principales activités des centres urbains sont alors en rapport étroit avec la fonction commerciale et la fonction administrative.

L'activité commerciale est le résultat de deux données complémentaires : la vitalité économique de la région et la position de relai ou de carrefour de la ville. L'éloignement d'Abidjan handicape l'essor de Toulépleu ou Odienné, le désintérêt des lobi pour Bouna explique la stagnation de l'ancienne chefferie, tandis que Anyama et Toumodi connaissent une croissance consécutive à leur position privilégiée. Les caractéristiques du commerce diffèrent de celles des villes plus importantes. Les commerçants européens sont rares (une ou deux boutiques de moyenne envergure). Les libanais sont peu nombreux et même souvent absents dans le Nord. A ce niveau de l'équipement urbain, les dioula (1) ont à peu près le monopole des échanges. La structure du commerce se présente ainsi : les succursales de maisons de commerce intégrées sont peu nombreuses mais il existe toujours une « chaîne avion », succursale de la SCOA (Société Commerciale de l'Ouest Africain) et une ou deux autres succursales. Les gérants de ces boutiques de demi-gros et de détail sont en général des « étrangers » à la région. Le malinké-dioula a donc un rôle essentiel d'intermédiaire car il cumule soit personnellement, soit dans le cadre de la famille étendue, plusieurs secteurs commerciaux :

— La collecte des produits de la région. A l'époque de la traite, elle prend une importance considérable dans les régions forestières de plantation. Nous ne disposons pas d'une documentation générale pour faire la part dans les petites villes du rôle respectif des dioula, des libanais et des européens dans

(1) Nous utilisons le mot « dioula » dans le sens général de commerçant. Le dioula est généralement d'origine mandingue, malinké du Nord de la Côte d'Ivoire, du Mali ou de Guinée. Mais le groupe social a un pouvoir d'assimilation tel qu'il englobe bon nombre d'individus commerçants pratiquant l'Islam.

l'opération de ramassage du café et du cacao. L'enquête socio-économique du Sud-Est (1) souligne le rôle important du collecteur ou traitant africain, généralement dioula, dans les villages et les petits centres. La collecte de la kola et sa concentration à Anyama est un phénomène particulier, limité à quelques centres (Anyama, Agboville, Adzopé...) où se déploie le génie commercial des dioula perpétuant une ancienne tradition.

— La distribution de certains produits en brousse à partir des centres urbains est assurée par les dioula de manière originale. Les colporteurs, à pied ou en camionnette « mille kilog » (Renault), organisent des circuits de villages en villages et de marchés en marchés. Ils vendent surtout des pagnes et des vêtements.

— Dans les villes, les boutiques des dioula se situent à plusieurs niveaux. Malgré un aspect sommaire qui a gardé le visage de la factorerie d'autrefois, la boutique du gros commerçant propose tous les produits d'importation, de la lampe à pétrole aux transistors, aux tourne-disques et aux pantalons en tergal. Ce type de commerçant est aussi un transporteur et dans la ville un personnage important qui investit dans les affaires immobilières ou avance de l'argent à des taux usuraires. La petite boutique de quartier est souvent sous la dépendance d'un commerçant plus riche ou d'un libanais. On y trouve aussi des produits très variés et l'habitant du quartier la fréquente plus aisément. Enfin, les « tabliers », étals dispersés à tous les coins de rue, sont le signe de l'extrême éclatement du secteur de distribution dans les villes. Étant donné le quasi-monopole qu'il exerce, le commerce dioula semble correspondre au niveau de la petite ville car il met à la disposition d'une population encore semi-rurale les produits de consommation courante en avançant aux petits boutiquiers l'argent à investir pour vendre au « micro détail ». Opérant dans un cadre familial, regroupant sous leur propre nom ou sous celui d'un parent plusieurs types d'activités, possédant de nombreuses « antennes » à travers le pays, les dioula jouent dans les petits centres urbains un rôle considérable. On peut se demander, dans la mesure où les opérations commerciales se modernisent (utilisation des bureaux des P & T, multiplication des agences bancaires), comment ce commerce d'origine et de mode encore traditionnels s'adaptera aux mutations commerciales. Nous n'ignorons pas non plus le rôle joué par d'autres catégories de commerçants : les libanais, sur lesquels il y a fort peu de renseignements, les nigériens ou nago spécialistes également du petit commerce. Jusqu'à une date récente, les dioula n'ont guère rencontré de concurrence mais la multiplication de magasins « Chaîne Avion » pratiquant des prix fixes et uniformes dans l'ensemble du pays limite dès à présent la spéculation sur les produits de consommation courante.

L'activité commerciale a également bénéficié de la présence d'un groupe de consommateurs, souvent étrangers à la ville et qui dispose de revenus monétaires réguliers : les fonctionnaires.

La fonction administrative a dans une large mesure créée les villes ivoiriennes actuelles. Les petits centres, que nous considérons comme des villes, sont d'anciens postes coloniaux (chefs lieux de subdivision ou de cercle comme Odienné). En basse-Côte, quelques nouvelles villes sans passé colonial ont grandi depuis dix ans dans les régions de plus grande activité économique (dans la boucle du cacao : M'Batto, Arrah, Daoukro ou à proximité de la capitale : Anyama, Abobo, Bonoua). L'avance prise avant l'indépendance reste néanmoins un fait acquis qui distingue les villes des gros bourgs devenus sous-préfectures depuis 1961. La présence des fonctionnaires, qui forment 10 % et plus de la population active, a plusieurs conséquences : elle a créé un quartier administratif, de conception architecturale différente des quartiers résidentiels et séparés de ces quartiers. Elle regroupe des fonctionnaires, originaires de toute la Côte d'Ivoire et entraîne un brassage des populations. Ces salariés sont des consommateurs qui s'approvisionnent sur le marché local ou dans les boutiques. Au niveau régional, les services de la sous-préfecture

(1) SEDES, 1967. Région du SUD-EST. Etude socio-économique T.6. Le commerce et les transports, p. 9-10.

obligent les paysans à venir à la ville pour obtenir de l'administration les « papiers » devenus nécessaires, en particulier pour les jugements supplétifs et cartes d'identité.

La fonction scolaire et sanitaire joue d'autre part un rôle important dans le processus d'urbanisation par la présence de collèges d'enseignement généraux (CEG), de maternités et d'hôpitaux.

Nous insisterons particulièrement sur le rôle attractif joué par les écoles, en particulier les collèges d'enseignement généraux. La population scolaire peut représenter 15 à 20 % de la population totale et compte de grands élèves ou « étudiants ». Ils sont originaires soit de la localité et des environs soit de l'ensemble de la Côte d'Ivoire : les familles installées dans les grandes villes de Bouaké et Abidjan renvoient leurs enfants d'âge scolaire dans leur ville d'origine où l'inscription à l'école est plus facile et les fonctionnaires se doivent d'accueillir dans leur lieu d'affectation de nombreux neveux et jeunes parents auprès desquels ils jouent le rôle de tuteurs. Cet afflux des jeunes vers le C.E.G. est un des aspects du prestige grandissant de l'école. Par ailleurs, les jeunes étudiants apportent une note tout à fait nouvelle dans les petites villes : ils lancent les modes vestimentaires, ils achètent disques et tourne-disques, ils animent les associations sportives et les bals. Les fonctionnaires et les étudiants créent donc une animation qui contraste avec le genre de vie villageois et leurs habitudes de consommation entraînent un certain nombre d'activités induites :

— Dans le cadre du lotissement des villes et de la rénovation de l'habitat, bon nombre d'artisans-maçons trouvent des emplois, au moins temporaires. Le nouvel équipement intérieur des maisons fournit du travail aux menuisiers.

— Les réparateurs de toute sorte sont devenus nécessaires : réparateurs de bicyclettes, d'automobiles (experts surtout pour les « mille kilog » Renault), de montres, de transistors.

— Certaines activités sont aussi significatives de la ville : le boulanger, le photographe... Nous avons utilisé le terme artisanat moderne ou de service pour désigner ces activités induites nées des nouveaux besoins de la vie en ville.

A travers ces fonctions diverses, nous verrons, dans l'étude particulière de chaque ville, le rôle respectif joué par l'ethnie locale et les émigrés. A l'exception d'Odienné, « patrie » des marchands, les habitants d'une région forment rarement la moitié de la population d'une ville. Celle-ci est constituée de commerçants dioula, élément essentiel dans l'activité de la ville, de fonctionnaires issus de toutes les régions du pays et d'une masse salariale, flottante, la plupart du temps voltaïque.

Les fonctions administratives et commerciales sont à l'origine de la croissance des petites villes en Côte d'Ivoire. On peut se demander si dans ces centres on ne risque pas de voir une distorsion s'établir entre la croissance démographique due à la fois aux migrations lointaines et à l'attraction de la ville sur sa région proche et l'activité du centre, particulièrement le nombre des emplois nouveaux proposés aux immigrants. Le commerce a un rôle de relai et son intensité est fonction de l'économie de la région. Il établit des liens avec un centre plus important et souvent directement avec Abidjan mais il n'est guère multiplicateur d'emplois. L'administration crée bien un certain nombre d'activités mais lorsqu'elles ne débouchent qu'au service de citoyens déjà en place elles sont rapidement saturées. Peut-on penser qu'une politique d'équipement des petits centres, qui créerait par exemple des entreprises de transformation de produits locaux entraînerait l'apparition d'emplois nouveaux, non administratifs ? Elle pourrait en tout cas résorber l'afflux des immigrants et éviter la fuite des hommes vers les grandes villes.

* * *

Nous voudrions, en conclusion, proposer une définition de la ville en Côte d'Ivoire, que nous avons implicitement adoptée au cours de ce développement et suggérer dans les domaines de l'économie, de la sociologie et de la géographie des orientations de recherches.

Nous avons retenu, pour la Côte d'Ivoire, une liste de villes (1) en considérant la conjonction de plusieurs critères :

— une base démographique, le chiffre de 4 000 habitants, est un indicatif nécessaire pour fixer une liste statistique. Il correspond globalement à d'autres données mais nous avons pu considérer aussi comme centres urbains des agglomérations de moins de 4 000 habitants.

— un aspect fonctionnel. A un certain niveau, la part de l'agriculture devient minoritaire, même si la proportion de cultivateurs atteint 50 % et si elle garde son importance à cause du marché créé par la ville. La ville se caractérise alors par la place prise par le tertiaire. Le tertiaire public, c'est-à-dire l'administration, ne reflète pas la vitalité d'une région mais correspond à la mise en place d'une infrastructure volontaire d'encadrement. Il prend une signification lorsqu'il représente 10 à 15 % de la population active et forme alors un groupe nouveau de consommateurs entraînant le développement d'autres fonctions. Le tertiaire privé, le secteur commercial, joue un rôle essentiel dans le passage du bourg à la petite ville. Dans les régions agricoles actives, en zone de plantation, le commerce s'est développé nécessairement pour exporter les produits de l'agriculture à l'époque de la « traite ». Les petits centres, qui n'étaient que des relais vers Abidjan, ont atteint une activité commerciale propre à la suite du développement de la circulation monétaire. Dans les zones d'agriculture vivrière du Nord l'arrivée de fonctionnaires, l'amélioration du réseau routier amorcent l'exportation de produits locaux et la consommation de produits importés.

— la croissance de ces deux secteurs correspond justement au passage d'habitudes de vie de type rural à des habitudes urbaines : achat dans le commerce des produits vivriers et utilisation de biens de plus en plus diversifiés : meubles, vêtements et « objets-symboles » de la vie urbaine. Celle-ci se déroule de plus en plus dans un cadre différent de la vie du village puisque la politique du pays est d'encourager la destruction des vieux quartiers, de lotir des espaces entiers et de construire des maisons « en dur » selon les modèles proposés par les services de l'Habitat (cette politique se généralise même dans les villages de Basse-Côte). Dans les centres, ces transformations s'accompagnent d'un effort d'édilité : distribution de l'eau et de l'électricité et d'un équipement socio-culturel : construction d'un cinéma, d'un stade, de foyers de jeunes.

— La transformation des activités et la mutation du paysage sont liés à la ville elle-même. Mais celle-ci se définit aussi par l'influence effective qu'elle exerce sur les régions voisines dans les domaines administratif et commercial. Les paysans commencent à fréquenter les services : la sous-préfecture, par obligation, les écoles car l'enseignement acquiert un prestige inégalé. On vient aussi de plus en plus spontanément au dispensaire ou à l'hôpital. Les services d'encadrement agricole (CFDT — Compagnie Française pour le développement des Fibres Textiles pour la culture du coton) SATMACI (Société d'Assistance Technique et d'Animation Rurale de Côte d'Ivoire) et MOTOR-AGRI (Société d'Encadrement Technique pour l'équipement agricole) se sont multipliées dans les sous-préfectures ces dernières années et ont une influence variable mais certaine sur les campagnes. D'autre part, la fréquentation des marchés et des maisons de commerce est le premier signe de l'influence du centre. Il n'est pas dans notre propos de préciser, dès à présent, les pôles d'attraction et les zones d'influence des villes en Côte d'Ivoire. Mais l'étude des petites villes nous permet de retrouver, dans le paysage africain, des critères généraux de définition d'une ville :

— Un aspect subjectif. On parle d'une ville lorsque pour l'habitant d'une région le sentiment existe d'aller à la ville, par opposition au village.

(1) J.P. DUCHEMIN, J.P. TROUCHAUD. — *Évaluation de la population en 1965*. Multigr. ORSTOM - Sciences Humaines Abidjan 1967.

DUCHEMIN (J.P.) 1967. — La population de la Côte d'Ivoire en 1965. *Cah. ORSTOM Sér. Sci. Hum.*, vol. IV, n° 3-4.

« En chaque pays, il y a ville quand les hommes de ce pays ont l'impression d'être en ville » (J. BEAUJEAU-GARNIER — *Traité de Géographie urbaine*).

— Des éléments objectifs. Nous avons montré que la ville en Côte d'Ivoire était distincte du gros village, du bourg à cause de son rôle commercial, administratif et politique. Cette réalité est récente puisque l'apparition du réseau urbain date de dix ans, quinze ans au plus. Mais les mutations sont rapides et permettent d'observer la formation de ces centres urbains. C'est un lieu d'étude privilégiée pour le sociologue autant que pour le géographe et l'économiste.

Pour donner de la ville ivoirienne, une connaissance plus précise et moins qualitative, plusieurs orientations de recherches peuvent être menées en économie, sociologie et géographie.

— En économie, des études ont été faites dans une douzaine de petits centres. Elles ont comporté une enquête démographique utilisant un questionnaire homogène exploité mécanographiquement, une analyse de l'activité des marchés. Les résultats de ces enquêtes sont en cours d'exploitation. L'analyse des recensements d'Agboville et Béoumi est paru (1).

— En sociologie, l'étude des transformations des structures sociales dans une petite ville ou dans un quartier anciennement urbanisé d'une ville plus importante serait intéressante. On aimerait aussi connaître les attitudes qui commandent les nouvelles habitudes de consommation des « urbanisés ».

— En géographie, des études complémentaires sont en cours sur les équipements des villes (2) et leur utilisation. L'étude des rapports entre les villes et les campagnes, entre les petits centres et les villes plus importantes peut être abordée de manière concrète dans le cadre d'une région. Une étude est en cours dans la boucle du cacao. Enfin toute analyse doit envisager le rôle des villes de l'intérieur par rapport à Abidjan.

(1) J. CHEVASSU. — *Étude économique d'un centre semi-urbain, Béoumi*, ORSTOM, Sciences Humaines, Abidjan, vol. 1, n° 3.

Étude de quelques centres semi-urbains. Idem. vol. 1, n° 7.

Recensement d'Agboville. Exploitation mécanographique. Publ. Sciences Humaines, ORSTOM, Abidjan, vol. 1, n° 5, 1968, ronéo 108 p.

(2) A.M. COTTEN. — *Les villes de Côte d'Ivoire*. Une méthode d'approche par l'étude des équipements tertiaires. Communication à l'Association des Géographes Français, 8 novembre 1968 (sous presse).